

La Province de Luxembourg organise des examens par APPEL PUBLIC en langue française, en vue de la constitution d'une réserve de recrutement au grade d'attaché spécifique (ingénieur industriel en agronomie) (A1sp) (m/f/x) pour les besoins de tous les services provinciaux.

1. Bref descriptif de la fonction à exercer

L'attaché(e) spécifique peut être amené(e) à :

- Appuyer le travail des gradués spécifiques et en rendre compte à son supérieur hiérarchique
- Veiller au bon fonctionnement du service en assurant les contacts nécessaires (autres administrations, services, autorités de tutelle, etc.)
- Être le garant des bonnes relations entre le service et les autres services de l'administration
- Concevoir, rédiger ou instruire des dossiers spécifiques ou transversaux de tout ordre
- Apporter un rôle d'expert dans les matières traitées dans le service auquel il/elle appartient, c'est-à-dire qu'il/elle est à même de conseiller efficacement sa hiérarchie et les collègues du service en ayant recours à ses savoirs (savoir-faire et savoir être)
- Mettre en œuvre de nouveaux projets d'envergure et mener à bien des dossiers spécifiques dans les matières qui lui sont dévolues

2. Conditions de participation à remplir à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, soit au 14 novembre 2022 :

Sont admis aux examens, les candidat(e)s qui satisfont aux conditions suivantes :

- a) Être belge, sauf en ce qui concerne les emplois qui ne comportent pas l'exercice de la puissance publique et la responsabilité de la sauvegarde des intérêts généraux de la Province ;**
- b) Avoir une conduite compatible avec les exigences de la fonction ;**
- c) Jouir des droits civils et politiques ;**
- d) Avoir satisfait aux lois sur la milice ou aux lois portant le statut des objecteurs de conscience (uniquement pour les candidats masculins, nés avant le 01.01.1976)**
- e) Être porteur du diplôme de master ingénieur industriel en agronomie ou assimilé (Les candidats qui ont fait leurs études à l'étranger devront fournir la preuve de l'équivalence de leur diplôme, brevet ou certificat, avec les diplômes ou certificats délivrés en Belgique) ;**
- f) Fournir l'ensemble des documents suivants :**
 - **Le bulletin d'inscription complètement et correctement rempli** avec une photo récente collée à l'emplacement prévu sur la première page et en précisant à la première page dans la rubrique « Réf : » l'examen pour lequel le candidat s'inscrit : **examen attaché spécifique ingénieur industriel en agronomie**
 - **Une copie du diplôme ou du titre d'études requis**
 - **La preuve du paiement du droit d'inscription** : le récépissé du bulletin de versement ou de l'avis de débit du virement

Seuls les candidats répondant aux conditions de participation seront convoqués à la première épreuve éliminatoire qui aura lieu le 1^{er} décembre 2022.

3. Structure de l'examen

Les matières et les minima des points requis sont fixés comme suit :

Matières	Minima des points requis
1. <u>Epreuve écrite</u> (25 %) Conférence (résumé et critique d'un texte lu)	12,5/25
2. <u>Epreuve technique</u> : Epreuve écrite sur les matières spécifiques au métier (25 %) et sur des matières générales (25 %) - Législation agricole régionale, nationale et européenne dont notamment la Politique Agricole Commune de l'Union européenne - Législation en matière de production et de commercialisation de produits agricoles en circuits-courts - Législation environnementale en lien avec l'agriculture - Analyse technico-économique d'une exploitation agricole - Principes de comptabilité agricole - Phytotechnie et zootechnie - Utilisation des outils informatiques courants - Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) - Statut administratif - Institutions provinciales Cette épreuve écrite a pour but de tester les connaissances théoriques de l'agent, son raisonnement et son expression écrite.	25/50
3. <u>Epreuve orale</u> (25 %) Cette épreuve portera notamment sur : - l'identification du candidat - sa motivation pour occuper la fonction - son expérience professionnelle - sa disponibilité pour prendre fonction - l'adéquation avec la fonction - la connaissance de base des institutions provinciales et du statut administratif du personnel provincial non enseignant. - les matières de l'épreuve technique	12,5/25
TOTAL GENERAL :	60/100

Seuls les candidats ayant le minimum des points requis seront convoqués à l'épreuve suivante

4. Matières à connaître

Voir annexe

5. Admission

Seul(e)s les candidat(e)s ayant réuni le minimum des points requis, soit 50 % à chaque épreuve et 60 % au total général, seront déclaré(e)s lauréat(e)s et admissibles dans une réserve de recrutement. La réserve a une validité de 2 ans.

6. Rémunération

Echelle de traitement **A1sp** à 100 % - indice-pivot : 138,01 : 22.032,79 à 34.226,06 par 11¹ x 500,75 et 1¹ x 701,05 et 10¹ x 500,75 et 3¹ x 325,49 (index au 01.09.2022 : 1,9222)

N.B. Les services à prestations complètes accomplis dans le secteur privé antérieurement à l'entrée à la Province sont valorisés avec un maximum de dix ans **à condition que l'expérience ainsi acquise puisse être considérée comme directement utile à l'exercice de la fonction.**

D'autre part, les services prestés antérieurement à l'entrée à la Province dans le secteur public sont valorisés au prorata de la fraction du temps de travail ; les services provinciaux sont valorisés intégralement.

7. Formalités d'inscription

L'inscription à l'examen doit se faire uniquement au moyen du formulaire à demander par email à carriere.sprh@province.luxembourg.be ou par tél au 063/212.242 ou en le téléchargeant sur le site www.province.luxembourg.be.

Ledit formulaire, accompagné des pièces mentionnées en page 1, doit parvenir sous pli dûment affranchi **au plus tard le 14 novembre 2022 inclus** à l'adresse ci-après :

Monsieur le Directeur général provincial de la Province de Luxembourg
Service Provincial des Ressources Humaines
Square Albert 1er, 1,
6700 ARLON.

Les demandes d'inscription envoyées tardivement ou insuffisamment affranchies ne seront pas prises en considération.

La participation aux examens est subordonnée **au paiement d'un droit d'inscription de 20,00 € qui sera versé ou viré exclusivement au compte n° BE13 0910 1250 4339 de la PROVINCE DE LUXEMBOURG, Direction financière 6700 ARLON, en mentionnant les références : « NOM Prénom examen recrutement »**

Aucun autre mode de paiement n'est autorisé.

Le droit d'inscription ne peut être remboursé, excepté lorsque l'examen a été supprimé ou que le(la) candidat(e) n'a pu y participer par le fait exclusif de l'administration provinciale. Dans ce cas seulement, le droit est remboursé intégralement.

Les candidatures des personnes qui omettraient d'accomplir une des formalités requises ne seront pas prises en considération.

Matières de l'épreuve technique

1. **Législation agricole régionale, nationale et européenne dont notamment la Politique Agricole Commune de l'Union européenne**
2. **Législation en matière de production et de commercialisation de produits agricoles en circuits-courts**
3. **Législation environnementale en lien avec l'agriculture**
4. **Analyse technico-économique d'une exploitation agricole**
5. **Principes de comptabilité agricole**
6. **Phytotechnie et zootechnie**
7. **Utilisation des outils informatiques courants**
8. **Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation**

PARTIE 2 : LA SUPRACOMMUNALITE

LIVRE 2 : LES PROVINCES

- Titre 1 : Organisation des provinces
- Titre 2 : Administration de la province
- Titre 3 : Finances provinciales

PARTIE 3 : DISPOSITIONS COMMUNES AUX COMMUNES ET A LA SUPRACOMMUNALITE

LIVRE 1 : TUTELLE

- Titre 1 : Dispositions générales
- Titre 2 : Tutelle générale d'annulation
- Titre 3 : Tutelle spéciale d'approbation
- Titre 4 : Tutelle spéciale d'approbation sur les zones de police uncommunales et pluricommunales
- Titre 5 : Tutelle administrative sur les agglomérations et les fédérations de communes

LIVRE 2 : PUBLICITE DE L'ADMINISTRATION

- Titre 1 : Dispositions générales
- Titre 2 : Publicité active
- Titre 3 : Publicité passive

LIVRE 3 : FINANCES DES PROVINCES ET DES COMMUNES

- Titre 1 : Plans de gestion
- Titre 2 : Etablissement et recouvrement des taxes communales et provinciales
- Titre 3 : Octroi et contrôle des subventions octroyées par les communes et les provinces
- Titre 4 : Subventions à certains investissements d'intérêts

9. Statut Administratif du personnel provincial non enseignant

Règles de base du statut administratif du personnel provincial non enseignant. Version numérique uniquement disponible sur demande auprès du Service Provincial des Ressources Humaines (service.personnel@province.luxembourg.be ou carriere.sprh@province.luxembourg.be).

10. Connaissance des Institutions Provinciales

**BULLETIN D'INSCRIPTION
A L'EXAMEN DE RECRUTEMENT**

POUR

Réf:



NOM :

Prénom :

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date de réception de la candidature :

Dossier complet/Dossier incomplet

Documents manquants :

.....

.....

.....

Candidature valable/Candidature non valable

Motif :

.....

.....

.....

Nom :
(en caractères d'imprimerie - pour les femmes mariées, mentionner le nom de jeune fille)
Prénoms :
Adresse complète :
N° de téléphone : GSM :
E-mail :
Lieu et date de naissance :
Nationalité :
Sexe :
Etat civil :
Nombre d'enfants :
Pour les candidats masculins, situation de milice :

FORMATION

Détaillez ci-dessous, les diplômes ou certificats obtenus.
Précisez s'il s'agit de l'enseignement général, technique, professionnel ou artistique.
Mentionnez également s'il s'agit de l'enseignement normal, de l'enseignement de promotion sociale, de l'enseignement à distance.....

Etudes primaires :

Etudes secondaires inférieures :

Nom et adresse de l'établissement :
Diplôme et/ou certificat obtenu :
Durant les années :

Etudes secondaires supérieures :

Nom et adresse de l'établissement :
Diplôme et/ou certificat obtenu :
Durant les années :

Etudes supérieures non-universitaires :

Nom et adresse de l'établissement :
Diplôme et/ou certificat obtenu :
Durant les années :

Etudes supérieures universitaires :

Nom et adresse de l'établissement :
Diplôme et/ou certificat obtenu :
Durant les années :

Formation complémentaire ou accessoire :

Nom et adresse de l'établissement :
Diplôme et/ou certificat obtenu :
Durant les années :

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Nom de la société ou de l'institution :
adresse :
poste occupé :
description du poste :
période d'occupation :

Nom de la société ou de l'institution :
adresse :
poste occupé :
description du poste :
période d'occupation :

Nom de la société ou de l'institution :
adresse :
poste occupé :
description du poste :
période d'occupation :

Nom de la société ou de l'institution :
adresse :
poste occupé :
description du poste :
période d'occupation :

Nom de la société ou de l'institution :
adresse :
poste occupé :
description du poste :
période d'occupation :

Les candidats handicapés enregistrés par l'Agence pour une vie de qualité (anciennement AWIPH) doivent en faire mention dans cette demande de participation et produire avant les examens une attestation de l'Agence mentionnant leur numéro d'inscription :
.....

Certifié sincère et véritable

A, le

Signature :

REMARQUES IMPORTANTES

- Avant de renvoyer le présent bulletin, les candidats sont tenus de s'assurer qu'ils réunissent bien les conditions de participation prévues. Ils doivent en outre s'attacher à fournir d'emblée des renseignements exacts et complets.
- AUCUN CANDIDAT NE POURRA ETRE ADMIS AUX ÉPREUVES S'IL N'A REMIS UN DOSSIER COMPLET ET ACQUITTÉ LE DROIT D'INSCRIPTION.
- Pour les demandes introduites erronément, le droit d'inscription n'est pas remboursé par la Province de Luxembourg.
- Les postulants qui participeraient indûment aux examens ne pourraient en aucun cas être déclarés admissibles dans la réserve de recrutement.
- L'administration provinciale décline toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions consécutives à une rédaction erronée, incomplète ou illisible du présent formulaire par le candidat.



DIRECTION DES SERVICES GÉNÉRAUX
Service Provincial des Ressources Humaines
Place Léopold, 1
6700 ARLON
service.personnel@province.luxembourg.be

www.province.luxembourg.be